

Concours photos 2017

*La ferme de
Haute-Loire,
alliant tradition et
modernité*

Le concours

1) Objectifs

Les objectifs de ce concours photos, pour la première fois organisé par les Jeunes Agriculteurs de Haute-Loire, sont multiples :

- Valoriser l'agriculture altiligérienne, en lui donnant une image plus moderne et actuelle,
- Communiquer sur l'agriculture et le syndicat sur notre réseau, grâce aux différents canaux de communication,
- Renforcer le réseau, lui donner une nouvelle image également,
- Intéresser les consommateurs à l'agriculture du territoire.

Il s'agit donc, avec ce concours photos, de transmettre une image positive et dynamique de l'agriculture, mais aussi du syndicat des Jeunes Agriculteurs de Haute-Loire.

2) Dates

Le concours se déroulera du **1^{er} mai au 1^{er} juillet 2017 inclus**, soit deux mois. Aucune autre photo ne pourra être acceptée après cette date. Le jury pourra ensuite délibérer et voter pour la meilleure photo, qui sera dévoilée à l'occasion de l'Opération Sourire, le 17 juillet 2017 au Puy-en-Velay.

Les trois meilleures photos seront récompensées par un lot et les 10 meilleures photos seront tirées et exposées lors des divers événements des Jeunes Agriculteurs de Haute-Loire (Opération Sourire, Finale de Labour, Assemblée Générale...).

3) Thème et notation

Cette année, le thème du concours photos des Jeunes Agriculteurs de Haute-Loire est **La ferme de Haute-Loire, alliant tradition et modernité**.

Les critères de notation seront l'originalité, la qualité, la mise en valeur du paysage, des outils, des animaux, des cultures, de la profession agricole dans son ensemble. Toutes les photos reçues seront au fur et à mesure exposées sur la page Facebook du syndicat des Jeunes Agriculteurs de Haute-Loire (près de 3300 « j'aime »). Le jury, composé de membres du syndicat, choisira sur l'ensemble des photos reçues leurs 20 favorites parmi les plus aimées ou commentées par les internautes. 10 photos seront alors définitivement sélectionnées pour être imprimées et exposées et les trois premières photos verront leurs auteurs récompensés.

4) Remise des prix et lots

Les récompenses seront remises lors de l'Opération Sourire, le 17 juillet 2017 au Puy-en-Velay. Si un gagnant ne peut pas être présent, il sera recontacté par téléphone, pour qu'il puisse venir chercher son lot plus tard. Il sera aussi fait une annonce sur la page Facebook et le site internet du syndicat, pour annoncer les gagnants et mettre en valeur leurs photos.

Les trois lots sont : un baptême en montgolfière pour le premier, un appareil photo numérique pour le deuxième, deux places pour Vulcania pour le troisième.

Chaque gagnant recevra aussi un livre de photos sur le territoire.

Jeunes Agriculteurs de Haute-Loire

Immeuble Interconsulaire – 16 Bd Bertrand – BP 90063 – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04.71.02.42.22 – mail : jeunesagriculteurs43@gmail.com

www.jeunesagriculteurs43.com

5) Participation

Ce concours photos est ouvert à tout public, qu'il soit agricole ou non agricole. Il n'y a pas de limite d'âge. Ce concours est entièrement gratuit. Il suffit d'envoyer sa ou ses photo(s) à l'adresse mail des Jeunes Agriculteurs de Haute-Loire (jeunesagriculteurs43@gmail.com). **Chaque photo doit être accompagnée d'un titre et du lieu où elle a été prise.**

Les photos doivent également être accompagnées du règlement accepté et signé et des bulletins de participation et de cession des droits dûment remplis et signés.

6) Contacts et partenaires

Pour tous renseignements complémentaires, il suffit de nous contacter au 04 71 02 42 22, ou directement par mail à jeunesagriculteurs43@gmail.com.



Jeunes Agriculteurs de Haute-Loire

Immeuble Interconsulaire – 16 Bd Bertrand – BP 90063 – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04.71.02.42.22 – mail : jeunesagriculteurs43@gmail.com

www.jeunesagriculteurs43.com

Le règlement

Article 1 : modalités

- * Le concours photos des Jeunes Agriculteurs de Haute-Loire est ouvert à tout le monde.
- * Le thème retenu cette année est « **La ferme de Haute-Loire, alliant tradition et modernité** ».
- * Les photos doivent impérativement être prises en Haute-Loire.
- * Le concours se déroulera du 1^{er} mai au 1^{er} juillet 2017 inclus.
- * Les photos doivent nous être envoyées **obligatoirement** sur l'adresse mail du syndicat (jeunesagriculteurs43@gmail.com) en **haute résolution**.

Article 2 : participation

- * Chaque participant peut envoyer au maximum cinq photos.
- * Il faut impérativement envoyer le règlement, le bulletin de participation et de cession des droits et l'autorisation photos (dans le cas où vos photos comportent des personnes) remplis et signés pour pouvoir valider sa participation au concours (par voie informatique, postale ou directement en main propre au siège). **Si vous souhaitez obtenir un bulletin d'inscription papier, contactez les Jeunes Agriculteurs de Haute-Loire.**
- * Chaque dossier doit ainsi comporter :
 - o Ce règlement dûment signé et approuvé,
 - o Le bulletin de participation rempli, accompagné de l'accord de cession des droits,
 - o L'autorisation photos signée si besoin est,
 - o **Vos photos en haute résolution, accompagnées du lieu où elles ont été prises, ainsi que d'un titre pour chacune,**
- * Il ne sera accepté qu'une seule participation par foyer.

Article 3 : jury

- * Toutes les photos envoyées seront exposées sur la page Facebook des Jeunes Agriculteurs. 20 photos seront sélectionnées parmi les photos les plus aimées ou commentées. **Compte-tenu des délais, le jury s'accorde cependant le droit de choisir une photo qui ne fait pas partie des favorites des internautes (photo reçue en fin de concours...).** 10 photos seront finalement choisies : toutes seront imprimées.
- * **Un participant ne pourra pas avoir plus d'une photo classée dans les 3 premières.**
- * Le jury sera composé de membres du syndicat des Jeunes Agriculteurs de Haute-Loire.
- * Les trois meilleures photos remporteront des lots.

Article 4 : utilisation des photographies

- * Les photos envoyées par les participants au concours doivent être accompagnées d'une autorisation écrite des personnes représentées. Les participants doivent s'assurer eux-mêmes et garantir aux Jeunes Agriculteurs de Haute-Loire que leurs photos ne portent pas atteinte aux droits des personnes représentées, aux noms, aux marques déposées et aux appellations commerciales représentées.
- * Les participants doivent accorder l'autorisation d'exploitation, d'exposition, de reproduction de leurs clichés pour toute utilisation en rapport direct avec le concours aux Jeunes Agriculteurs de Haute-Loire et à ses partenaires, et ce pour une durée de 10 ans.
- * Les participants acceptent de voir leurs photos être affichées sur tous les réseaux de communication des Jeunes Agriculteurs de Haute-Loire (site internet, Facebook, Twitter...) et ce dès la réception de leurs photos sur l'adresse mail du syndicat.

Article 5 : responsabilités

- * Les participants s'engagent à n'envoyer que des photos leur appartenant de plein droit.
- * Les Jeunes Agriculteurs de Haute-Loire ne pourront être tenus responsables de l'utilisation faite par un de leur partenaire d'une ou des photographies reçue(s).
- * Les Jeunes Agriculteurs de Haute-Loire ne pourront être tenus responsables de tout problème lié au déroulement du concours, qu'il s'agisse d'une erreur humaine, informatique ou de quelque autre nature.
- * En cas de non-respect des clauses du règlement, le syndicat se donne le droit d'annuler une candidature.
- * Les Jeunes Agriculteurs de Haute-Loire se donnent le droit, en cas de force majeure, d'annuler le concours.

Signature, précédée de la mention Lu et approuvé

--

Le bulletin de participation

Nom : [.....]

Prénom : [.....]

Adresse : [.....]

Code postal : [.....] Ville : [.....]

Mail : [.....]

Téléphone : [.....]

Nombre de photo(s) présentée(s) : [.....]

Lieu de la ou des photo(s) : [.....]

[.....]

Titre de votre ou de vos photo(s) : [.....]

[.....]

Vous devez absolument nous donner vos coordonnées, afin que nous puissions vous contacter si votre photo est sélectionnée parmi les gagnantes

Je participe au concours photos des Jeunes Agriculteurs de Haute-Loire

J'autorise toute utilisation faite de ma ou mes photos par les Jeunes Agriculteurs de Haute-Loire et ses partenaires pour la promotion du concours

Je déclare être l'auteur(e) de la ou des photos que j'envoie

Je déclare garantir une jouissance paisible de la ou des photos que j'envoie aux Jeunes Agriculteurs de Haute-Loire et que celle(s)-ci est ou sont libres de tout droit

Je cède aux Jeunes Agriculteurs de Haute-Loire le droit de reproduction et d'utilisation et ce à titre gratuit et pour une durée de 10 ans et pour toutes publications dans le monde entier ainsi que pour toutes publications éditées par les Jeunes Agriculteurs de Haute-Loire et ses partenaires à l'exclusion de toute utilisation commerciale

Si des personnes apparaissent sur vos photos, merci de remplir l'autorisation photos

Date et signature

--

L'autorisation photos

→ Pour une photo avec un adulte

Je, soussigné(e), [.....], demeurant [.....], autorise le syndicat des Jeunes Agriculteurs de Haute-Loire à utiliser les photos de moi-même figurant sur la(es) photo(s) prise(s) par [.....].

→ Pour une photo avec un ou des enfants

Nous, soussignés, M^r et M^{me} [.....], demeurant [.....], exerçant en commun l'autorité parentale sur l'enfant (les enfants) mineur(s) [.....], autorisons le syndicat des Jeunes Agriculteurs de Haute-Loire à utiliser les photos de notre (nos) enfant(s) mineurs figurant sur la(es) photo(s) prise(s) par [.....].

Cette autorisation est donnée en vue de la reproduction et de l'exploitation de la ou les photo(s) concernée(s) sur tous les supports photographiques et pour tous les modes diffusion, en particulier :

- Pour toutes publications en lien avec le concours
- Pour toutes publications éditées par Jeunes Agriculteurs et ses partenaires à l'exclusion d'une utilisation commerciale

Cette autorisation et la cession de droit d'utilisation de nos images sont fait à titre gratuit, pour une durée de 10 ans pour nous-mêmes et allant jusqu'au jour anniversaire de ses (leurs) 18 ans pour mon(es) enfant(s).

Nous accordons le droit aux Jeunes Agriculteurs de citer nos noms et prénoms lors la publication de nos photos, notamment sur Facebook.

Nous avons bien noté les engagements des Jeunes Agriculteurs de Haute-Loire.

Date et signature, précédée de la mention Lu et approuvé

--